



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 MARS 2024

Délibération n° D-2024-91

Marché de travaux - Opération de requalification de la place
Martin Bastard - Lots 1 et 3 - Avenant n°1

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 19/03/2024

Publication :
le 29/03/2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS

Excusés :

Monsieur Hervé GERARD.

Direction de l'Espace Public

Marché de travaux - Opération de requalification de la place Martin Bastard - Lots 1 et 3 - Avenant n°1

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux dans le cadre de la requalification de la place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville.

A ce jour, des adaptations de chantiers ou adaptations sont nécessaires sur les lots suivants :

Lot n°1 : Terrassement, voirie et assainissement - avenant n°1

Diverses adaptations, dont notamment la mise en place de bornes rue de la Préfecture, la suppression de containers enterrés, la modification de l'assainissement, la modification de potelets, la modification sur revêtement de voirie, la suppression des abris bus qui est pris en charge directement par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Lot n°3 : Aménagement végétal – arrosage – mobiliers spécifiques – avenant n°1

Diverses adaptations, dont notamment, l'ajustement de surface et quantité de végétaux à la demande de l'architecte des bâtiments de France, la modification du local arrosage, et la conservation en pépinière des arbres qui seront implantés devant la future citée judiciaire.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
1	EIFFAGE	2 258 693,20	1	57 424,65	2,54	2 316 117,85	2 779 341,42
3	ID VERDE	341 628,54	1	14 613,55	4,28	356 242,09	427 490,51

Pour le lot 1, le montant de l'avenant de 57 424,65 € HT est réparti de la manière suivante :

- tranche ferme : place martin Bastard, rue de l'Hôtel de Ville, rue de la Préfecture, rue Emile Bèche, place des Tribunaux : + 65 938,45 € HT
- tranche optionnelle 1 : rue de l'Abreuvoir : + 2 284,30 € HT
- tranche optionnelle 2 : rue du Palais : - 15 454,60 € HT
- tranche optionnelle 3 : rue Du Guesclin : + 4 656,50 € HT

Pour le lot 3, le montant de l'avenant de 14 613,55 € HT, est réparti suivant les tranches suivantes :

- tranche ferme : + 19 811,85 € HT
- tranche optionnelle 1 : 48,50 € HT
- tranche optionnelle 3 : - 5 246,80 € HT

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 aux lots n°1 et 3 comme indiqué ci-dessus et autoriser leur signature ainsi que de toute pièce afférente le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ